

Sommaire

1. Éditorial
- 2 et 3. Mise en valeur des centres historiques et tourisme durable
4. Patrimoine en Chine : la prise de conscience
5. Le patrimoine au cœur du développement urbain indien
6. Centres historiques et conflits armés, l'action de l'Unesco
7. La Banque mondiale, patrimoine et conflits armés
8. La notion de patrimoine
8. A lire



Cathédrale de Porto-Novo, Bénin

PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Édito

Intervenir dans les centres anciens

La Charte de Venise élaborée en 1964 manifeste clairement l'intérêt des gouvernements et des institutions internationales pour la protection et la mise en valeur du patrimoine urbain. Cet intérêt évolue en raison de plusieurs facteurs, notamment la dégradation et la paupérisation d'un certain nombre de centres anciens, l'impact des conflits armés, les nouvelles préoccupations liées au développement durable, le développement économique souvent lié à la croissance du tourisme, etc.

Dans ce numéro, les articles théoriques et pratiques abordent la plupart des problématiques qui concernent l'intervention en centre ancien.

Valéry Patin montre en quoi le développement d'un tourisme maîtrisé peut être un levier du développement économique et social durable d'un quartier historique. Il nous livre les principes d'une opération de valorisation touristique du patrimoine, rappelant bien qu'elle doit être partie intégrante du projet de réhabilitation urbaine dès sa conception.

En écho, nous découvrons avec Marylise Ortiz le travail de *Sites et cités remarquables de France*, qui accompagne à l'international les collectivités locales dans leurs projets de coopération sur le patrimoine urbain.

C'est le témoignage d'une passionnée que nous livre Françoise Ged, responsable de l'*Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine*. Intervenant depuis longtemps en Chine, l'auteure, par son action et celle de ses partenaires, a participé à la prise de conscience de la valeur patrimo-

niale des centres historiques, notamment à Shanghai, et à la réalisation de plusieurs opérations de restauration et de mise en valeur de patrimoine urbain.

Toujours en Asie, Stefania Abakerli et D. Ajay Suri nous présentent le programme « *Inclusive Heritage-based city development in India* », mis en œuvre depuis 2011 par la Banque mondiale et Cities Alliance, à la demande du gouvernement qui a bien saisi les bénéfices sociaux, culturels et économiques qu'il peut retirer d'un investissement fort sur le patrimoine urbain.

Nada El Hassan, du *Centre du patrimoine mondial de l'Unesco*, aborde la question de la destruction du patrimoine lors des conflits armés. L'auteure revient sur l'approche traditionnelle de l'institution onusienne sur le sujet et les actions récentes mises en place pour faire face à la recrudescence des destructions. Quant à Chantal Reliquet, elle présente quelques projets post-conflit menés par la Banque mondiale.

Ce qui est considéré comme étant patrimoine varie d'une culture à l'autre, il est donc important, avant toute intervention, d'étudier quelle est la conception de la notion de patrimoine et les objets concernés. L'éclairage de Christine Mengin ouvre la réflexion sur ce sujet essentiel.

Comme dans chaque numéro, une sélection d'ouvrages de références vous permettra d'approfondir certains des sujets abordés dans ce numéro « patrimonial » du bulletin. Bonne lecture !

Matthieu Berton

Mise en valeur des centres historiques et tourisme durable

Les experts en patrimoine ont montré que la valorisation touristique d'un centre-ville fait partie intrinsèque de la réhabilitation urbaine. Valéry Patin, expert auprès de l'Unesco et de la Banque mondiale, spécialiste en gestion touristique du patrimoine, passe en revue les orientations spécifiques liées aux exigences de cette approche par le tourisme.

Alors que la réhabilitation urbaine touche en priorité un quartier, l'intervention touristique dans un centre historique valorise d'abord les circulations. Elle concerne les déplacements, le stationnement, l'habitat ancien utilisable pour l'accueil (hébergement, commerces, restaurants, musées, équipements culturels, lieux d'information), mais aussi les monuments civils et religieux, les services médicaux et bancaires, la signalisation directionnelle ou informative. Cet ensemble forme un tout, apprécié comme tel par le visiteur.

Pour être durable, le tourisme doit être maîtrisé. Il prend en compte la capacité d'accueil des lieux et l'adaptation de l'offre au volume et aux évolutions de la demande des visiteurs et des opérateurs (voyagistes, transporteurs, hébergeurs). Pour les acteurs de ces programmes de valorisation, le tourisme est un moyen privilégié de connaissance du patrimoine par les résidents et les visiteurs et un appui essentiel au développement économique et social.

La mise en tourisme durable du patrimoine urbain impose une intervention qui s'inscrit dans les projets de réhabilitation urbaine dès leur conception. Ses principes de conservation et de gestion visent une action à la fois respectueuse du patrimoine, des usages et des besoins des populations locales et attractive pour les visiteurs. Cette intervention constitue un élément à part entière du projet de réhabilitation et peut en modifier partiellement les objectifs, les contenus techniques et les délais de mise en œuvre.

De l'habitat aux circuits de visite

La revitalisation des centres historiques impose une action soutenue de conservation et de restauration du patrimoine. En ce domaine, il importe de cerner au mieux les attentes du visiteur, à condition qu'elles ne viennent pas contredire les usages habituels des populations locales. Les opérations de conservation et de restauration ne sont pas toujours réalisables avec des savoir-faire locaux.

Il est possible de faire intervenir des entreprises spécialisées issues d'autres régions ou d'autres pays. On peut aussi organiser des formations destinées à renforcer



Kairouan, circuit réhabilité : commerce

le savoir-faire local, comme, par exemple dans le programme de sauvegarde des villes anciennes de Mauritanie. Des formations ont été menées à Ouadane (sauvegarde du patrimoine bâti en pierres sèches) et Oualata (décor peint des portes). L'un des meilleurs spécialistes internationaux des architectures de terre (CRAterre) est intervenu à Atar.

La valorisation touristique d'un centre historique consiste à identifier en premier lieu un ou plusieurs circuits de visite et à les réhabiliter. Les circuits joignent des lieux de visites connus par le biais de voies sécurisées bordant des bâtis, des commerces, des restaurants, des espaces d'animation, restaurés ou consolidés. La visite s'appuie ici sur une notion de promenade.

L'intervention des opérateurs concerne les habitats, en particulier les façades, les voiries, les réseaux, les lieux d'accueil. Dans l'espace public, les travaux (restauration des monuments, passage des réseaux, réhabilitation des voiries) peuvent être menés en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée par les gestionnaires désignés à cet effet. Les agences d'urbanisme et les associations

de sauvegarde jouent ici un rôle essentiel. Dans le domaine privé (façades, habitats, commerces, restaurants, lieux d'animation, galeries), il est préférable d'établir une convention avec les propriétaires et de les intéresser aux rénovations. La gestion sanitaire et sécuritaire de ce patrimoine et de ces services touristiques impose un contrôle régulier.

Deux illustrations en Afrique

A Kairouan, en Tunisie, dans le cadre d'un programme de la Banque mondiale géré par les spécialistes tunisiens du patrimoine, 1,5 km de voies (façades, voirie, réseaux, commerces) a été ainsi restauré dans la médina. La population locale a été régulièrement consultée. Des commerces et autres services se sont installés le long des voies réhabilitées.

Dans l'île de Mozambique (site inscrit sur la liste du patrimoine mondial), le programme d'aménagement touristique élaboré par l'Unesco, et financé par la coopération bilatérale japonaise, a permis d'identifier des aménagements et des circuits de visite dans

la ville ancienne, le fort qui défendait l'île et une partie de la ville nouvelle.

Ces propositions ont tenu compte des contraintes du site (caractéristiques du patrimoine, accès, conditions de stationnement et de déplacement), des moyens alloués par l'opérateur de coopération et des besoins touristiques (accueil, information). L'importante intervention japonaise en ces lieux tient au fait que, selon plusieurs sources, le premier samouraï étranger noir à combattre dans la Japon de la fin du XVI^e siècle venait de l'île de Mozambique.

Les demeures particulières

La restauration des grandes demeures peut donner lieu à la création d'hébergements de caractère. La transformation de ces bâtis de qualité est certes attractive, mais leur morphologie souvent inadaptée au tourisme et les surcoûts liés aux frais de restauration sont importants. De plus, ces hébergements doivent être accessibles aux visiteurs et offrir un réel confort. Cette contrainte explique qu'ils sont souvent situés en périphérie des villes anciennes et que leur capacité d'accueil est généralement modeste.

A l'inverse, la transformation de grands monuments en hôtels peut réussir, dans la mesure où le constructeur sait profiter de l'avis des spécialistes du patrimoine. C'est le cas dans de nombreux pays et particulièrement en Inde. Les chaînes hôtelières « Paradores » (dans les pays de langue espagnole) ou « Châteaux Hôtels » se sont fait une spécialité de ce type de transformations.

Reste l'hébergement chez l'habitant. Le développement des techniques de construction permet aujourd'hui d'envisager la transformation d'une partie importante des habitats historiques individuels en hébergements répondant aux normes d'accueil, tout en conservant leur caractère patrimonial.

La communication numérique

Le visiteur dispose d'un ensemble appréciable d'informations sur les sites internet. Généralement, ces informations sont accessibles et mises à jour régulièrement. Elles concernent en priorité le patrimoine (circuits, monuments, musées) mais aussi les services (commerces, restaurants, hébergements, équipements culturels, banques, soins médicaux, pharmacies). Les propositions de circuits doivent être claires et les offres en ligne, relayées par des signalisations, aisément identifiables. Par exemple, c'est ce qu'a réalisé l'Agence française de développement à Siem Reap près d'Angkor, au Cambodge.

Sites & cités remarquables de France : expériences internationales



Ségou, Mali

Dès sa création, en 2000, *Sites et cités remarquables de France* s'est donné des objectifs d'échanges d'expériences et de mise en réseau des collectivités pour une politique de valorisation des patrimoines, de l'architecture, de l'urbanisme, des espaces protégés et du tourisme. L'association mobilise les compétences de plus de 220 villes et territoires français dotés du label national « Villes et pays d'art et d'histoire » ou d'un site patrimonial remarquable pour promouvoir une vision décloisonnée de la gestion des quartiers anciens et du patrimoine.

Au-delà des monuments, il s'agit de valoriser les espaces habités, les ensembles urbains et paysagers, reflets d'une identité territoriale. Les villes concentrent des qualités culturelles uniques. Elles sont centres de connaissance et sources de croissance et d'innovation. Les équilibres entre développement économique et maintien de la cohésion sociale sont fragiles. Le souhait de « modernité » et la pression foncière menacent ces environnements urbains au profit de constructions neuves ou de restaurations standardisées.

Les collectivités sont confrontées aux enjeux du développement durable. Renforcer la gouvernance urbaine, le développement intégré, les plateformes d'échanges sur le patrimoine et sur l'évolution du cadre de vie est essentiel. De même, la réflexion sur le patrimoine créateur d'identité et facteur d'intégration est incontournable. Il s'agit de redonner des repères, de créer du lien social, un sentiment d'appartenance, en sensibilisant les habitants à leur cadre de vie.

Sites et cités mobilise ses partenaires nationaux et internationaux sur les enjeux du patrimoine comme outil de développement. Elle accompagne les collectivités du réseau pour la mise en place de coopérations. Elle œuvre au renforcement des compétences, à la réalisation de chantiers-pilotes, comme celui de Ségou au Mali sur la réhabilitation du bâti et la promotion des constructions traditionnelles. Elle contribue à développer une culture partagée du patrimoine, des stratégies d'actions, de méthodes et d'outils et à créer des solidarités.

L'animatrice du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour a développé des outils de médiation du patrimoine pour un public jeune à Elbasan en Albanie. Des parcours ludiques, en français et en albanais, ont été réalisés dans la ville fortifiée. Ils ont été complétés par des documents grand public. L'intervention se poursuit avec l'étude d'une signalétique dans la ville pour mieux comprendre son évolution et inviter les touristes à sa découverte.

L'association accompagne aussi la constitution de réseaux nationaux de collectivités, comme en République de Macédoine, en Bulgarie, en Croatie.

Marylise Ortiz

Docteur en histoire de l'art,
directrice du réseau Sites et cités remarquables de France.
m.ortiz@sites-cites.fr

Patrimoine en Chine : la prise de conscience

La coopération franco-chinoise en matière de restauration du patrimoine menée avec l'Institut français d'architecture (IFA) a démarré dans les années 80 et produit aujourd'hui des résultats intéressants. Françoise Ged, responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine à la cité de l'architecture et du patrimoine, expose ce cheminement auquel elle a été activement associée.

La coopération franco-chinoise sur le patrimoine urbain débute dans les années 1980, par la réhabilitation d'un quartier de 10 ha, Qianjiatang, à Shanghai, avec l'IFA. Au final, seul un chantier expérimental sur un *lilong* sera conduit par le ministère français de l'Équipement au début des années 1990. Cependant, d'autres actions menées depuis lors ont permis de développer des liens. Cette action est considérée comme une réussite. En 1997, les échanges sino-français reprennent lors de la création de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine par le ministère de la Culture. Wang Jinghui, architecte de renom, est alors conseiller du vice-ministre chinois de la construction. Lors du colloque de Suzhou en 1998, qui réunit des maires de villes historiques chinoises et de l'Union européenne, il propose à l'observatoire de coopérer avec le nouveau centre national de recherche sur les villes historiques chinoises, implanté à l'Université Tongji à Shanghai.

L'impulsion donnée par le ministère chinois de la Construction, avec la création du label national « ville historique et culturelle » en 1982, reste faible, avec peu de moyens... Le rôle des autorités locales, qui mettent en œuvre les directives de l'État, est primordial et nos partenaires sont très sollicités dans cette région où l'économie est florissante.

Ethique du projet

Notre démarche est basée sur l'expérimentation. La petite ville de Tongli, dans le Jiangsu, près de Shanghai, nous sert à définir une méthodologie de mise en valeur et de protection des centres anciens. Elle prend en compte les besoins des habitants alors que la modernisation des villes pousse à la destruction massive des quartiers. Outre Tongli, nous étendons nos visites à six villes du Jiangnan, qui postulent à une inscrip-



Tongli, petite ville du Jiangsu, ruelle bordée par un canal

tion commune au Patrimoine mondial. Mes connaissances sur la culture, l'histoire et le territoire de Shanghai nécessitent d'être étayées par les expertises des architectes-urbanistes de l'État sur la gestion urbaine et le patrimoine. La coopération s'engage à plusieurs échelles, territoriale, temporelle et pratique, avec des spécialistes de l'École de Chaillot, les maires, les professeurs et leurs étudiants chercheurs, les autorités locales et les services d'urbanisme. Alain Marinon, alors directeur de l'École de Chaillot, ouvre les portes aux doctorants chinois et celles des services liés au patrimoine urbain en France. Former les formateurs constitue un autre volet de la coopération, en écho au programme présidentiel mené par l'observatoire de 1998 à 2005 avec l'ambassade de France à Pékin.

Pluridisciplinarité et plate-forme d'échanges

Les missions d'étude sont indispensables aux urbanistes et aux architectes pour comprendre les politiques, les outils, et apprécier les résultats. L'appui de l'ambassade de France reste fondamental, favorisant la confiance. Le rythme rapide des visites accompagnées de conférences a donné des résultats probants, pour les habitants et les autorités locales. Le 2^e prix national d'urbanisme chinois vient couronner les réalisations de Tongli. Ce succès permet d'appliquer la méthode à Shanghai.

En 2003, nouvelle étape : la ville planifie 12 secteurs protégés, soit 27 km². En 2006, le *World heritage institute for training and*

research - Asia Pacific est créé sous les auspices de l'Unesco : l'antenne la plus active est dirigée par nos partenaires de Shanghai. L'influence s'étend à d'autres régions, d'autres patrimoines, engendrant une pluridisciplinarité nécessaire.

Paysage historique et culturel

Le patrimoine bâti, immatériel, historique et culturel a désormais sa place dans les universités chinoises, où les colloques et les revues de qualité se multiplient. La globalisation pose cependant question : les petites villes et les villages historiques n'ont-ils d'autre choix que de servir le tourisme de masse ? La fermeture de sites industriels interroge sur les choix d'aménagement : que faire et comment ? que détruire, réutiliser ou transformer ? quelles sont les valeurs humaines et culturelles de ces lieux ?

La violence des destructions passées a mobilisé les populations. Puis la financiarisation liée à la patrimonialisation a apporté de nouvelles menaces, auxquelles s'ajoute la pression du nombre des visiteurs. Les patrimoines sont considérés comme des ressources. Sont-ils à protéger pour leurs valeurs plurielles, sont-ils des produits à développer avec l'essor du tourisme intérieur ? La mise en commun des problématiques et des savoir-faire génère de nouvelles compétences, la coopération dessinant de nouvelles pistes de réflexion et d'application.

francoise.ged@citedelarchitecture.fr

Le patrimoine au cœur du développement urbain indien

Avec l'urbanisation rapide qu'entraînent les migrations, les villes indiennes ont connu un développement anarchique, accordant peu d'importance aux quartiers historiques et au patrimoine culturel dans la formation et l'évolution du caractère de la ville. Stefania Abakerli, senior development planner à la Banque mondiale, et D. Ajay Suri, regional adviser - Asie, Cities Alliance, présentent le programme que leurs institutions développent pour mettre le patrimoine au cœur de l'action publique urbaine.

Le patrimoine est aujourd'hui sous-valorisé dans le développement social, économique et culturel. Cependant, les villes indiennes sont à un stade précoce d'urbanisation et ont, de ce fait, une opportunité rare d'inverser ce paradigme dans l'intérêt des habitants.

Les villes indiennes se caractérisent par des structures patrimoniales, des paysages culturels, des pratiques, qui, à travers les siècles, n'ont pas seulement défini des identités collectives mais aussi fourni des services essentiels - logement, approvisionnement en eau... tout en restant des centres économiques accueillants.

Un développement inclusif basé sur la valorisation du patrimoine

La Banque mondiale et Cities Alliance, à la demande du gouvernement indien en 2011, mettent progressivement en œuvre un *Programme de développement inclusif de la ville basé sur le patrimoine* (IHCDP en anglais). Le but est de contribuer à combler le déficit de savoirs et de pratiques propres à intégrer la gestion du patrimoine culturel dans le développement de la ville. Il s'agit de promouvoir une approche intégrée plutôt que sectorielle pour la mise en place d'infrastructures et de services dans les centres historiques ainsi que pour l'inclusion de ces quartiers et de leur patrimoine dans le déve-

loppement socio-économique de la ville. Le programme place la valorisation du patrimoine au cœur de la stratégie de développement urbain.

Cette approche doit aussi contribuer à réduire la pauvreté urbaine, bien souvent concentrée dans les zones historiques. L'IHCDP envisage la sauvegarde du patrimoine et du développement de la ville en concentrant les réponses apportées sur les attentes et les capacités des habitants de ces quartiers (« rénovation urbaine inclusive »). L'enjeu est de mobiliser les ressources des communautés locales pour que les habitants pauvres aient de meilleures conditions de vie et plus d'opportunités socioéconomiques. L'IHCDP vise également à apporter aux décideurs politiques fédéraux, aux gouvernements des États, aux collectivités locales et aux professionnels de bonnes pratiques, un cadre institutionnel, des mesures financières incitatives.

Une méthode d'approche itérative

Pour réaliser ce changement, ce programme finance des investissements pour la rénovation urbaine, utilisant des fonds bien souvent pas pleinement utilisés du fait des faibles compétences locales et d'un manque de méthodes et d'outils adéquats. Ceci explique le fait que l'IHCDP a été mis en œuvre pro-

gressivement. La phase 1 pilote (2012-2014) avait pour but de tester et de parfaire un plan de développement inclusif de la ville basé sur le patrimoine dans les divers contextes urbains de l'Inde, en mettant l'accent sur ce que l'on pouvait apprendre des villes elles-mêmes. Un partenariat a été mis en œuvre avec les ministères de tutelle nationaux⁽¹⁾, les autorités des États choisis⁽²⁾ et les villes pilotes – Ajmer-Pushkar, Bénarès et Hyderabad.

Vers une extension du programme

La phase 1 d'apprentissage a été passionnante. Une structure institutionnelle a été mise en place pour impliquer les différentes parties prenantes et intégrer la gestion du patrimoine culturel dans le développement de la ville et de l'économie locale. Dans les villes pilotes, le programme a facilité la mobilisation des communautés impliquées avec d'autres partenaires dans l'évaluation des biens patrimoniaux de la ville, dans la préparation d'un plan de gestion du patrimoine urbain et d'un plan d'investissement dans des projets pilotes pour la gestion des biens patrimoniaux et dans le développement économique local. Les enseignements tirés des villes pilotes ont permis d'élaborer des orientations pour la revitalisation urbaine. Transmises au gouvernement fédéral, elles sont intégrées dans le Plan national de développement et de revitalisation des villes historiques (HRIDAY).

La phase 2 (2016 - 2018) vise à étendre la stratégie expérimentée avec succès dans la phase 1 en soutenant les douze villes historiques concernées par le programme HRIDAY et en sélectionnant des États pour que leurs gouvernements mettent en place des programmes de développement des villes historiques. L'objectif du soutien aux États est de développer des orientations pour la revitalisation urbaine, de mettre en place des structures institutionnelles au niveau de l'État et de la ville pour promouvoir l'approche de l'IHCDP.

1 - Ministères du Développement urbain, du Logement et de la lutte contre la pauvreté urbaine, de la Culture et des Finances
2 - Andhra Pradesh, Rajasthan et Uttar Pradesh



© Stefania Abakerli

La pression urbaine sur le patrimoine Abakerli

Centres historiques et conflits armés, l'action de l'Unesco

Face à la recrudescence des conflits armés qui entraînent de nombreux bouleversements, Nada Al Hassan, directrice de l'unité des États arabes du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco, analyse l'action de son institution dans le domaine du patrimoine culturel.

Lors des conflits récents, en particulier au Moyen-Orient, la destruction intentionnelle du patrimoine culturel, les persécutions et l'anéantissement des minorités sont devenues un élément central des combats. Cette stratégie a eu des conséquences dramatiques sur le plan humain. Elle a causé des destructions importantes dans les centres historiques (Alep en Syrie, Sanaa au Yémen, Mosul en Irak) et dans des sites tels que Palmyre en Syrie, Nimrud, Khorsabad et Hatra, ou la mosquée du Prophète Chouaïbi près de Sanaa au Yémen. Elle a favorisé les fouilles illégales pratiquées à grande échelle sur les sites d'Apamée ou de Doura Europos en Syrie et des pillages, entraînant une recrudescence du trafic illicite des biens culturels.

Pour faire face à cette situation de conflits armés, l'Unesco a refondé sa réponse.

Le travail de l'Unesco reposait traditionnellement sur ses conventions internationales : la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (La Haye, 1954), la Convention sur les trafics illicites de biens culturels (1970) et la Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972). Ces bases conventionnelles ont été complétées par l'adoption, lors de la 38e conférence générale en 2015, de la « Stratégie pour le renforcement de l'action de l'Unesco en matière de protection de la culture et de promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armé ».

Le patrimoine, l'humanitaire et le sécuritaire

Le texte conjugue, pour la première fois, la protection du patrimoine avec les questions humanitaires et sécuritaires. Cette nouvelle stratégie a conduit l'Unesco à renforcer ses collaborations avec les acteurs internationaux et nationaux spécialistes de ces questions. Cet effort a été couronné par une résolution historique du Conseil de sécurité des Nations Unies, la résolution 2347, qui met en exergue l'importance du patrimoine pour la paix et la sécurité et porte les obligations de protection du patrimoine par les pays membres de l'ONU au niveau du droit international, avec des mesures concrètes pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels.

L'Unesco s'appuie sur ses expériences récentes de protection et de restauration du patrimoine en période de conflit et de post-conflit en Afghanistan (consolidation des niches des Bouddhas de Bamiyan), en Ethiopie (réinstallation de l'obélisque d'Ak-soum dans son site archéologique, quatre-vingt ans après que les troupes de Mussolini l'ont transportée en Italie), au Liban, et, plus récemment au Mali. Et compte tenu de l'impossibilité d'accéder aux pays en conflit, l'Unesco a conçu des mesures qui peuvent être prises à l'extérieur des zones de combat.

En premier lieu, il s'agit de suivre et d'évaluer la situation, puis de préparer la réhabilitation par le biais des inventaires, des bases de données documentaires des experts. Vient ensuite la sensibilisation du grand

public et des militaires. Citons le passeport pour le patrimoine utilisé par les militaires au Mali, la campagne de sensibilisation générale, #Unite4Heritage, lancée par Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, à Bagdad en mars 2015, des formations dans le domaine de l'aide d'urgence au patrimoine culturel bâti et immatériel, les consolidations d'urgence, la formation de la police des douanes et des frontières, la localisation et l'authentification des objets culturels, en coopération avec les agences internationales spécialisées.

L'urgence humanitaire face à la planification

Dans le domaine du patrimoine bâti, l'Unesco préconise de se limiter à la mise en sécurité des sites, la gestion des débris, la consolidation et la protection des facteurs climatiques. L'Unesco intervient pour que les projets de restauration, voire de reconstruction, soient entrepris en temps de paix, sur une base scientifique, et selon des méthodes concertées. Cependant, si la restauration du patrimoine peut attendre la paix, il n'en est pas de même pour les villes historiques dont les habitants doivent subvenir à leurs besoins vitaux. Une fois les conflits apaisés, des habitants retournent dans leurs quartiers détruits et s'y installent dans des conditions précaires, poussant les autorités locales à agir dans la hâte afin de concilier urgences humanitaires et exigences patrimoniales.

C'est l'une des questions les plus importantes que les professionnels du patrimoine ont à aborder aujourd'hui : concilier l'urgence et la planification intégrée. Le sujet comporte des considérations politiques, sociales, économiques, idéologiques, symboliques, esthétiques, financières et techniques. Cette intervention soulève de nombreux problèmes comme la coordination nationale et internationale pendant la réhabilitation, les courts délais de prise de décision, l'implication du secteur privé et les pressions de développement, la nouvelle découverte de vestiges archéologiques, le manque de documentation pour guider les choix de restauration et de reconstruction, la fuite des cerveaux, et le déplacement des travailleurs qualifiés.

* Les idées et opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Unesco.

© Unesco/Fion Van Oers



Travaux de consolidation de la niche du Grand Bouddha dans la vallée de Bamiyan (Afghanistan)

Un aperçu des interventions de la Banque mondiale

Chantal Reliquet, expert en gestion urbaine, a été urbaniste senior à la Banque mondiale (1). À travers plusieurs interventions de l'organisme international, elle montre comment la restauration du patrimoine est un levier de développement économique et de cohésion sociale.

La Banque mondiale compte à ce jour un grand nombre d'opérations de prêt et d'assistance technique qui ont comporté des éléments de réhabilitation ou de mise en valeur du patrimoine. Ces opérations sont souvent menées en collaboration avec des agences multilatérales (Unesco, Aga Khan, banques régionales de développement) et bilatérales (AFD, coopération italienne notamment). Dans le contexte de la convention qui lie la Banque mondiale et l'Unesco, les deux organismes prépareront conjointement un livre blanc, « *Culture et reconstruction urbaine post désastre/conflit* », dont l'avant-projet sera présenté au Forum urbain mondial en février 2018 à Kuala Lumpur.

La grande majorité des projets patrimoniaux concerne les quartiers historiques. Ils ont pour premier but d'améliorer les conditions de vie des populations locales et de contribuer à la lutte contre la pauvreté, tout en participant au développement économique. Des actions de sensibilisation au patrimoine et des programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises accompagnent les travaux d'infrastructure, de conservation et de mise en valeur du bâti ancien. Les projets consolident le développement institutionnel et les capacités locales en matière de gestion des opérations urbaines et patrimoniales. Ils s'appuient largement sur les collectivités locales.

Le cas des zones de conflit

Du fait de leur dimension humanitaire, les interventions dans les zones de conflit ou après conflit sont plus complexes. Elles doivent maintenir un équilibre entre les impératifs de reconstruction, le développement socio-économique et la dimension culturelle. La participation communautaire est un élément essentiel. L'expérience montre que le patrimoine constitue un facteur de cohésion dont les effets dépassent largement les bénéfices de la restauration matérielle. Les cas de figure exposés ci-dessous en donnent un aperçu.

Reconstruction du pont de Mostar (1999-2004)

Le projet issu d'un partenariat entre l'Unesco, l'Aga Khan, la Banque mondiale et des agences bilatérales (France, Italie) a permis de financer la reconstruction du pont de Mostar (Bosnie-Herzégovine) et des bâti-



Liban : khan restauré

ments de la vieille ville. Conçue et mis en œuvre avec la population locale, la réhabilitation de ce patrimoine commun a contribué à faciliter la réconciliation entre les groupes ethniques et confessionnels. A l'issue du projet, le nombre des touristes a été multiplié par 20 et une centaine de PME, commerces, hôtels et restaurants ont été créés.

Patrimoine culturel de la Libye (2012-2016)

La Banque mondiale est intervenue en soutien au Département des antiquités de Libye. En coordination avec l'Unesco, elle a financé des opérations d'inventaire et de gestion, des formations et la préparation d'un guide de protection du patrimoine bâti. Malgré les difficultés, les opérations se sont tenues jusqu'à la fin du programme, grâce au concours exceptionnel d'archéologues et d'experts libyens et internationaux.

Préparation de la reconstruction en Syrie

En Syrie, la Banque mondiale mène l'initiative SIRI (Information and research initiative). Elle concerne les six villes les plus affectées par les combats (Alep, Homs,



Souks restaurés

Hama, Idlib, Daraa et Lattaquié). Le recours à l'imagerie satellitaire a permis d'identifier les destructions, et d'estimer le coût des reconstructions.

Le Projet de patrimoine culturel et de développement urbain du Liban (2006-2016)

Le projet concerne les villes de Saïda, Tripoli, Baalbek, Byblos, Saïda et Tyr, dont les trois dernières sont des sites du patrimoine mondial. Son montant s'élève à plus de 125 millions de dollars, financés par la Banque mondiale, l'AFD et les gouvernements français, italien et libanais. Sur fond de conflits et d'incertitudes politiques, le projet a tiré profit de l'identité culturelle pour réunir les collectivités autour d'objectifs communs et renforcer la résilience, devenant ainsi un élément moteur du développement local.

Les actions menées ont contribué à relancer l'activité économique et le tourisme. C'est le cas par exemple à Byblos où, selon les estimations, chaque dollar public investi a généré sept fois plus d'investissements privés, ainsi qu'à Tyr, où l'impact a été notable. A Tripoli, ville la plus touchée par le conflit, le projet a permis de réhabiliter une partie importante des souks, de créer un marché au cœur même de la ville et de préserver deux anciens *khans* où 70 familles vivaient dans des conditions sanitaires déplorables depuis les années 1950. Ces familles ont été relogées dans l'immédiate proximité et bénéficient désormais de conditions de vie grandement améliorées (2).

Chantal Reliquet

chantal.reliquet@gmail.com

1- Cet article n'engage que la responsabilité de son auteur

2- Une vidéo du projet du Liban est disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=QhVMWosiBKK>

À lire

Plusieurs ouvrages traitent du patrimoine dans l'espace urbain. Françoise Choay, avec *Allégorie du patrimoine*¹ nous interroge dans cette investigation historique, sur « pourquoi le patrimoine historique, architectural et urbain a-t-il conquis aujourd'hui un public planétaire ?

Pourquoi sa connaissance, sa conservation et sa restauration sont-elles devenues un enjeu pour les Etats du monde entier ? ». A travers « le remarquable patrimoine architectural et urbain, naturel et immatériel de Porto-Novo » au Bénin, l'ouvrage collectif, *Porto-Novo : patrimoine et développement*² aborde le processus de patrimonialisation.

Dans les pays développés comme dans les pays émergents, « le patrimoine est devenu, par le biais du tourisme, un levier du développement économique ». C'est ce processus que décrit Valéry Patin dans *Tourisme et patrimoine*³.

Le rôle économique du patrimoine et le changement de ses modes de financement invitent à mettre en place des outils économiques et financiers. *Méthodologie d'évaluation économique du patrimoine urbain*⁴

propose une démarche pour évaluer l'intérêt économique de projets de valorisation du patrimoine urbain.

Très intriquées dans les politiques urbaines, sociales et culturelles, la protection et la valorisation du patrimoine urbain suscitent des questionnements pour les décideurs publics.

*Gestion du patrimoine urbain : l'éclairage de l'expérience française*⁵ fait un point sur les outils de préservation et de mise en valeur des patrimoines urbains en France.

Éloïse Pelaud

1-Françoise CHOAY, L'Allégorie du patrimoine, Seuil, 1996, [disponible ici](#).

2-Collectif sous la direction de Christine MENGIN et Alain GODOU, Porto-Novo: patrimoine et développement, Publications de la Sorbonne, 2013, extraits choisis <http://www.publications-sorbonne.fr/fr/livre/2GCOI=28405100093510>

3-Valéry PATIN, Tourisme et Patrimoine, La Documentation française, 2012, [disponible en ligne](#)

4-Christine MENGIN, Jean-François NOEL, Jessy TSANG KING SANG, Laurent DALMAS, Michel VERNIERES, Valéry PATIN, Vincent GERONIMI, Méthodologies d'évaluation économique du patrimoine urbain : une approche par la soutenabilité, AFD, Collection : A Savoir n.13, 2012, [disponible en ligne](#)

5- Nils DEVERNOIS, Gérard LE BIHAN, Sara MULLER, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française, A Savoir n°26, 2014. Pour consulter l'ouvrage, [cliquez ici](#). Synthèse disponible [ici](#)



Ce numéro est publié avec le soutien de l'Agence française de développement, de Cities Alliance, du « Partenariat français pour la ville et les territoires » et du ministère de la cohésion des territoires.

Directeur de publication : Benjamin Michelon, président d'AdP-Villes en développement

Rédactrice en chef : Aurélie Landon, AdP-Villes en développement

Rédacteur en chef invité : Matthieu Berton, matthieuberton@gmail.com

Comité de rédaction : Serge Allou, Pierre-Arnaud Barthel, Ferdinand Boutet, Xavier Crépin, Franck Charmaison, Yves Dauge, Sylvie Jaglin, Camille Le Jean, Marianne Malez, François Noisette, Françoise Reynaud, Julie Salagnac, Irène Salenson, Christine Weil.

Secrétariat de rédaction : Marianne Durand, AdP-Villes en développement

Traducteurs : Kevin Riley, Patrick Ouvrard

Mise en page : Stéphane Pinquier, s.pinquier@eolica.fr

Ce bulletin est en ligne sur le site de AdP-Villes en développement

www.ville-developpement.org

Abonnement, 4 numéros par an, 30 euros. - ISSN 1151 - 1672



Repères

La notion de patrimoine

Le label « patrimoine mondial » tend à accréditer l'idée que la préservation des biens culturels constitue une pratique homogène et universellement partagée, alors que les conceptions et les objets concernés varient d'une culture à l'autre.

Il n'y a pas de patrimoine en soi et la définition de ce qui doit être préservé pour être transmis aux générations futures est une construction sociale, qui relève de communautés au périmètre variable, États-nations comme associations locales. Potentiellement, tout objet ou toute pratique est « patrimonialisable ». Si l'acception traditionnelle du patrimoine valorisait l'approche monumentale et esthétique à l'euro-péenne, doublée d'une conception occidentale de la nature, une conception anthropologique plus récente prend aussi en compte le patrimoine immatériel. Voici quelques exemples de ce qui peut faire patrimoine d'un lieu à l'autre.

L'Afrique, où le récit comme le chant prédominent, est sous-représentée dans la labellisation mondiale. Lorsqu'elle est accordée, à l'initiative d'experts internationaux, elle ne correspond pas toujours avec les pratiques des habitants. À Djenné, la conception internationale de l'authenticité est en porte-à-faux avec la créativité qui préside à la restauration annuelle de la mosquée par la population. À San (Mali), qui s'enorgueillit d'une mosquée comparable, ce sont à l'inverse des lieux symboliques, puits, arbre et mare, que les habitants, eux, valorisent.

Un exemple célèbre de ce décalage est le sanctuaire shintô japonais d'Ise, reconstruit tous les vingt ans depuis le VII^e siècle. C'est le savoir-faire, régulièrement transmis, des artisans qui prévient la corruption matérielle de ce temple vénérable. L'authenticité se trouve dans des gestes codifiés depuis le X^e siècle, et non dans le matériau de construction.

Le patrimoine est investi de significations évolutives. La labellisation des bagnes témoigne de la profonde transformation du regard porté par la société australienne sur les forçats ayant contribué à l'établissement de la colonie. À l'opprobre, a succédé la valorisation de la filiation avec les convicts, que des banques de données généalogiques permettent de retracer.

Ce relativisme patrimonial montre le potentiel d'appropriation de cette notion fourre-tout. Sa plasticité permet aux peuples de la planète de faire valoir ce qui leur semble constitutif de leur identité, dans une compétition mondiale pas toujours exempte de conflits...

Christine Mengin,
maître de conférences en histoire de l'architecture